Smectom du Plantaurel

Personne Publique : SMECTOM DU PLANTAUREL
LAS PLANTOS
09120 VARILHES
Tel : 05.61.68.02.02
Ordonnateur : M. le Président du Syndicat Mixte
Comptable public assignataire des paiements : TRESOR PUBLIC DE PAMIERS

Marché public de prestations intellectuelles

Contrat

Valant acte d'engagement, règlement de consultation et cahier des clauses particulières

Objet du marché

Conception, fourniture, hébergement et maintenance d'un site internet

Numéro : 2015/009SITEI00/000

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics (Décret N° 2006-975 du 1er août 2006).

Date limite de réception des offres : 30 juillet 2015 à 12 :00

SOMMAIRE du DOCUMENT

Article 1 – Personne publique contractante 3
Article 2 – Engagement du candidat 3
Article 3 - Documents contractuels 4
Article 4 - Objet du marché 5
4-1 Objet 5
4-2 Décomposition et durée des phases 5
4-3 Décomposition en tranches 6
4-4 Réalisation de prestations similaires 6
Article 5 – Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution 6
5-1 Durée du marché 6
5-2 Délai d'exécution du marché 6
5-3 Prolongation du délai d'exécution 6
Article 6 - Prix 7
Article 7 – Modalités de détermination des prix 8
7-1 Répartition des paiements 8
7-2 Contenu des prix 8
7-3 Prix de règlement 8
Article 8 – Modalités de règlement 8
8-1 Généralité 8
8-2 Règlement des avances, acomptes et paiements partiels définitifs 9
8-3 Présentation des factures 9
Article 9 – Paiements 9
Article 10 – Droits de propriété intellectuelle 10
Article 11 - Résiliation 11
Article 12 – Pénalités de retard 11
Article 13 – Dérogations aux documents généraux 12
Article 14 – Description de la prestation 13
14-1 Présentation générale, contexte 13
14-2 Cibles du site, objectifs internes et externes, tâches à traiter par les cibles 13
Objectifs internes du site 14
Objectifs externes du site 14
14-3 Détail de la mission 16
Gestion des langues de consultation 16
Principales fonctionnalités 17
14-4 Personnes Physiques affectées au Projet 20
14-5 Macro planning du projet 20
Article 15 – Présentation des offres 21
Article 16 – Jugement des candidatures 21
Article 17 – Jugement des offres 21
Article 18 – Conditions d'envoi ou de remise des offres 22
Délai de validité des offres 22
Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours. 22

PARTIE I - Engagement des parties

Article 1 – Personne publique contractante

SMECTOM DU PLANTAUREL

- Autorité compétente pour signer le marché : M.LE PRESIDENT
- Comptable assignataire des paiements : TRESOR PUBLIC DE PAMIERS
  - Téléphone : 05.61.67.94.18
  - Adresse : RUE DES CENDRESSES
  - 09100 PAMIERS

Représenté par **Monsieur le Président** habilité à signer le marché par délibération du Comité Syndical
La personne publique désigne, lors de la notification, une personne responsable du projet, interlocuteur privilégié du titulaire. Tout changement de cet interlocuteur sera signalé au titulaire.

Article 2 – Engagement du candidat

Je soussigné Ascencio Gilles, gérant,
Agissant au nom et pour le compte de la société STRATIS
Adresse : 9, rue de Sébastopol - BP 21531 - 31015 Toulouse Cedex 06
Numéro de téléphone : 05 67 31 45 75
Adresse courriel valide Votre contact commercial: Frédéric Barallini, Directeur Général: barallini@stratis.fr
Numéro d'identification SIRET: 421 455 312 00056
Numéro d'inscription au registre du commerce : 02 B 935
Code d'activité économique principal : 7311 Z

ou

- **- POUR LES GROUPEMENTS SOLIDAIRES**

Mandataire :.....
est le mandataire des contractants ci-dessous groupés solidaires.

Nous soussignés
1er contractant.....
Agissant au nom et pour le compte de la société.....
Adresse :.....
Numéro de téléphone : .....
Adresse courriel valide : .....
Numéro d'identification SIRET.....
Numéro d'inscription au registre du commerce .....
Code d'activité économique principal .....

2ème contractant .....
Agissant au nom et pour le compte de la société.....

Adresse :.....
Numéro de téléphone : .....
Adresse courriel valide : .....
Numéro d'identification SIRET.....
Numéro d'inscription au registre du commerce .....
Code d'activité économique principal .....

- après avoir pris connaissance et accepté les informations contenues dans le présent document,
- après avoir produit chacun les déclarations et fourni les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 44 et 45 du Code des marchés publics (DC1 et DC2),

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies dans le présent contrat.

Le titulaire est responsable de la bonne exécution des prestations ainsi que des personnels qu'il a désignés. Ceux-ci doivent assurer personnellement et intégralement la réalisation des prestations. A défaut, le titulaire prend toutes les dispositions nécessaires pour que la bonne exécution des prestations ne s'en trouve pas ni compromise ni altérée, et obligation lui est faite de désigner un remplaçant et d'en communiquer sans délai le nom, les titres, qualifications, références. La personne publique se réserve la possibilité de récuser le remplaçant proposé par le titulaire et de lui demander la présentation d'un nouvel intervenant.

Je m'ENGAGE, sur la base de mon offre, exprimée en euros.

Article 3 - Documents contractuels

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

3-1 Pièces contractuelles particulières :

Le présent projet de contrat valant acte d'engagement, cahier des clauses particulières et règlement de consultation et ses annexes dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'administration fait seul foi.

3-2 Pièces contractuelles générales :

Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, option B.

SARL STRATIS
ZI Toulon-Est
18/20 rue Lavoisier - BP 243
83078 TOULON cedex 9
Tél: 0498012626 - Fax: 0498012625
RCS Toulon B 421458312 - APE 7311Z

PARTIE II - CONDITIONS ADMINISTRATIVES D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Article 4 - Objet du marché

4-1 Objet

La consultation a pour objet le choix d'un prestataire qui aura pour mission de concevoir et réaliser un site internet global pour le SMECTOM. Le prestataire devra également proposer une solution d'hébergement et de maintenance corrective associée.

4-2 Décomposition et durée des phases

La mission se décompose en plusieurs phases, la plupart d'entre elles aboutissant à la remise des documents visés ci-dessous.

- PHASE 1 - Une phase de conception / réflexion à l'issue de laquelle seront soumis au SMECTOM
  - *LIVRABLE 1* : Un cahier des spécifications générales incluant à minima : l'arborescence détaillée, la présentation des fonctionnalités, les choix technologiques (types de CMS, langages employés), les caractéristiques de l'hébergement, Nom de domaine/Hébergement, les modalités de gestion du site et droits d'administrateurs, et un planning détaillé.
  - *LIVRABLE 2* : Un prototype ergonomique fonctionnel (wireframing dynamique) des différentes pages types du site
- PHASE 2 - Une phase de conception de charte graphique :
  - Conception de la charte graphique fondée sur les sources iconographiques du SMECTOM, le prototype ergonomique et fonctionnel et le brief du SMECTOM
    - *LIVRABLE 3* : charte graphique au format PSD pour la page d'accueil, une page profonde, une page de sommaire de rubrique et un « style guide » (avec les déclinaisons smart phone et tablettes)
- Une phase de développement :
  - PHASE 3 - Développement front end : intégration de la charte graphique sous formes de fichiers HTML / CSS / JS statiques
    - *LIVRABLE 4* : Pages Web HTML CSS JS statiques
  - PHASE 4 - Développement back end : mise en place d'un outil de type CMS pour la gestion du site et développements des fonctionnalités spécifiques
    - *LIVRABLE 5* : CMS installé et configuré
- PHASE 5 - Une phase d'implantation des contenus sur la base de l'arborescence définie dans le cahier de spécifications générales et des contenus rédactionnels et iconographiques fournis par le SMECTOM
- PHASE 6 - Une phase de recettes et corrections
- PHASE 7 - Une phase de formation des personnels du SMECTOM amenées à gérer le site au quotidien (3 personnes à former)
  - *LIVRABLE 6* : Mode d'emploi des principales fonctionnalités de gestion du site
- PHASE 8 - Une phase d'ouverture commerciale du site
  - *LIVRABLE 7* : Site web complet, fonctionnel et accessible à tous les internautes
- PHASE 9 - Une phase (à long terme) d'hébergement et de maintenance corrective pour l'exploitation du site.

Le candidat précisera dans sa note méthodologique le nombre d'itérations prévues et de réunions de présentation et/ou de validation pour chacune de ces phases.
Il proposera également un calendrier prévisionnel distinguant la durée de ces phases. **L'objectif du SMECTOM DU PLANTAUREL est de mettre en ligne le site internet au plus tard le 30 janvier 2016.**

4-3 Décomposition en tranches
Sans objet

4-4 Réalisation de prestations similaires
Les prestations objet du présent marché, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires passé en application de la procédure adaptée (dans la situation décrite à l'article 35-II.6) et qui seront exécutées par l'attributaire du présent marché.

Article 5 – Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution

5-1 Durée du marché
Le marché est exécutoire à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 12 mois.
Le SMECTOM se réserve la possibilité de passer des marchés complémentaires sous la forme de bons de commande pour des fournitures (licences, modules additionnels...) et/ou des services (formations, adaptations logicielles ou d'interface, ...) en rapport avec l'objet du présent marché, dont le besoin pourrait se révéler en cours d'exécution du marché.

5-2 Délai d'exécution du marché
Les délais d'exécution des différentes phases de la prestation objet du marché sont précisés à l'article 4.2.

La phase 1 démarrera à la notification du marché au titulaire.

5-3 Prolongation du délai d'exécution
En application de l'article 13.3 du CCAG-PI, le titulaire peut obtenir une prolongation du délai d'exécution du présent marché lorsqu'une cause n'engageant pas sa responsabilité fait obstacle à l'exécution du présent marché (cas de force majeure, cause imputable au pouvoir adjudicateur).

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé, le titulaire devra signaler au pouvoir adjudicateur les causes faisant obstacle à l'exécution des prestations dans le délai contractuel. Le courrier sera accompagné d'une demande de prolongation de délai.

Le titulaire bénéficie de **15 jours** à compter de la date à laquelle les causes sont apparues pour prévenir le pouvoir adjudicateur.

Article 6 - Prix

6-1 Montant global et forfaitaire

Le présent marché est conclu pour le montant global et forfaitaire suivant :

Montant hors TVA **27072,18 €**

Montant de la TVA (20 %) **5414,44€**

Montant TVA comprise **32486,61 €**

Somme Hors taxes arrêtée en lettres : **Vingt-sept mille soixante-douze euros et dix-huit centimes**

Il est demandé au candidat de compléter le tableau ci-dessous qui établit la décomposition des prix par phase (cf. article 4.2).

6-2 Montant par phase (telles que précisées à l'article 4-2)

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Phase 1 : spécifications et prototype fonctionnel	6805,20	1361,04	8166,24
Phase 2 : conception de charte graphique	2351,90	470,38	2822,28
Phase 3 : développements front end	2513,30	502,66	3015,96
Phase 4 : développements back end	6741,60	1348,32	8089,92
Phase 5 : implantation des contenus	3679,20	735,84	4415,04
Phase 6 : recette et corrections	1202,10	240,42	1442,52
Phase 7 : formation SMECTOM	1281,30	256,26	1537,56
Phase 8 : ouverture commerciale du site	250,20	50,04	300,24
Phase 9a : Maintenance corrective (première année)	1047,38	209,48	1616,86
Phase 9b : Hébergement (première année)	1200,00	240,00	1440,00
Total	27072,18	5414,44	32486,61

6-3 Ressources par profils techniques

	Nombre de jours/homme	Coût jour/homme	Montant HT	Montant TTC
Chef de projet	15	535,00	8025,00	9630,00
Directeur artistique	5,64	417,00	2351,82	2822,20
Développeur front end	8,22	417,00	3427,74	4113,29
Développeur Back end	16,47	417,00	6868	8241,59
Assistance / Saisie	14,22	292,00	4152,24	4982,69
Maintenance			1047,38	1256,84
Hébergement			1200,00	1440,00
Autres profils : (exemple : expert SEO,...)				
Total	59,55	455	27072,18	32486,61

6-4 Prix des interventions en options et/ou hors projet

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous les couts des ressources pour les options présentées dans le chapitre « 14-3-a > Options à chiffrer par le prestataire mais non inclus dans le socle de la proposition ».

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Option : Module "abonnement à la newsletter" - Configuration/Licence	350,00	70,00	420,00
Option : Module "Écogeste"	350,00	70,00	420,00

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous les couts des ressources suivantes pour des interventions qui pourraient avoir lieu après l'ouverture commerciale du site dans le cadre d'évolutions ou d'enrichissement.

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Conduite de projet : 1jour/homme	700,00	140,00	840,00
Direction artistique : 1jour/homme	500,00	100,00	600,00
Développements front end : 1jour/homme	450,00	90,00	540,00
Développements back end : 1jour/homme	450,00	90,00	540,00
Formations : 1jour/homme	700,00	140,00	840,00

**Ces montants ne sont pas inclus dans le total du présent marché. Ils constituent cependant un engagement du prestataire. Ce montant sera revu annuellement par application de l'indice Syntec.*

Article 7 – Modalités de détermination des prix

7-1 Répartition des paiements

L'article 6-3 indique ce qui doit être réglé respectivement à l'entrepreneur mandataire, à ses cotraitants et à leurs sous-traitants

7-2 Contenu des prix

Les prestations faisant l'objet du présent marché seront réglées par application du prix global et forfaitaire figurant à l'article 6, dûment complété par le titulaire.

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ainsi que toutes les sujétions liées à l'exécution des prestations relatives au présent marché, y compris les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement des consultants.

Le prix du marché évoluera en fonction de toutes les modifications de TVA.

7-3 Prix de règlement

Les prix sont fermes et définitifs

Article 8 – Modalités de règlement

8-1 Généralité

Le paiement des prestations sera déclenché dès validation du service fait par le Pouvoir adjudicateur et à réception de la facture.
Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans le délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Tout retard de paiement dans le délai fixé donnera lieu au paiement d'intérêts moratoires dont le taux est celui fixé par la réglementation en vigueur.

En cas de sous-traitance, le titulaire joint au projet de décompte une attestation indiquant son accord ou son refus pour la somme à régler par le maître d'ouvrage à chaque sous-traitant ; cette somme tient compte d'une éventuelle révision des prix prévue dans le contrat de sous-traitance et inclut la TVA.

8-2 Règlement des avances, acomptes et paiements partiels définitifs
Le paiement des prestations interviendra à l'issue de chaque phase.
Les montants sont ceux indiqués par le prestataire dans le tableau de décomposition des prix à l'article 6.2 du présent contrat.

8-3 Présentation des factures
Les factures afférentes au marché sont établies en 1 original et 1 copie portant outre les mentions obligatoires les indications suivantes :

- le numéro de la facture
- les noms, n° SIRET et adresse du créancier
- le numéro de son compte bancaire ou postal
- le nom du débiteur : SMECTOM
- le numéro et la date du marché
- la prestation exécutée
- le montant hors TVA
- le taux et le montant de la TVA
- le montant total des prestations exécutées
- la date.

Les factures seront adressées par courriel à l'adresse suivante : severine.pons@smectom.fr

Article 9 – Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées à l'article 8 « Modalités de règlement » du présent document.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de : STRATIS
Domiciliation : Bpifrance financement - 27/31 Avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons Alfort
Code banque : 18359
Code guichet : 00043
N° de compte : 00003126445
Clé RIB : 31
IBAN : FR76 1835 9000 4300 0031 2644 531
BIC : CPME FR PP

Article 10 – Droits de propriété intellectuelle

10-1 Propriété des documents et informations transmis par le SMECTOM DU PLANTAUREL

Les documents, renseignements et informations transmis par le SMECTOM DU PLANTAUREL et ses partenaires aux fins de l'exécution des prestations objet du présent marché, ou à l'occasion de celles-ci, restent leur propriété entière et exclusive.

Notamment, le titulaire ne saurait se prévaloir d'un quelconque droit d'usage ou d'une quelconque licence sur les documents, renseignements ou informations communiqués, qu'il s'agisse de leur forme ou de leur contenu.

10-2 Propriété des résultats

Les résultats de toute nature issus de l'exécution des prestations appartiendront à titre exclusif, sans exception ni réserve, au SMECTOM DU PLANTAUREL qui sera autorisé à les exploiter comme il l'entend et notamment à les utiliser, les reproduire, les adapter, les modifier et/ou les intégrer, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, dans le cadre de ses activités actuelles ou futures et de celle de ses membres et partenaires.

Le SMECTOM DU PLANTAUREL est de même libre de rendre public ou communiquer tout ou partie des résultats de l'exécution des prestations pour quelque usage et à quelque destination que ce soit.

En conséquence, le titulaire s'interdit formellement d'utiliser pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, de communiquer à qui que ce soit, en tout ou en partie, et de publier les résultats de l'exécution des prestations, pour quelque usage que ce soit, à titre onéreux ou gratuit (sauf production de référence et sauf autorisation expresse du SMECTOM DU PLANTAUREL)

10-3 Propriété intellectuelle

Le titulaire cède au SMECTOM DU PLANTAUREL, à titre exclusif et définitif, l'intégralité des droits de propriété intellectuelle dont il est, le cas échéant, titulaire sur l'exécution des prestations, y compris les éléments tels que noms, sigles, logos, couleurs, graphismes, plans, présentations, nomenclatures, maquettes, graphiques, tableaux, organigrammes, documents de conception ou de réalisation des prestations.

Les droits cédés comprennent de façon non exhaustive l'ensemble des droits de reproduction et de représentation des résultats des prestations, et en particulier, la reproduction sans limitation de nombre sur tout support papier, magnétique, optique, numérique, notamment disque, CD-Rom, DVD, reproduction par téléchargement, stockage, etc., le droit de diffusion par tout moyen par réseau de télécommunications, Internet, Intranet, par réseau hertzien, réseau câblé ou par satellite, ainsi que le droit d'adapter, numériser, corriger, faire évoluer, modifier, traduire en toutes langues, intégrer avec ou dans toute création, le droit de distribuer auprès de tout public, d'éditer les résultats de l'exécution des prestations ou les créations intégrant tout ou partie des résultats sur les supports susvisés auprès de tout public.

La présente cession est consentie pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle.

Le prix de la présente cession de droit de propriété intellectuelle est inclus dans celui de l'exécution des prestations.

Le titulaire s'engage à indiquer au SMECTOM DU PLANTAUREL l'identité du ou des auteur(s) de l'exécution des prestations, ainsi que les exigences éventuelles de ceux-ci quant à l'usage de leur nom, le SMECTOM DU PLANTAUREL s'engageant de son côté à mentionner le nom desdits auteurs dans les conditions prévues, ou à défaut, qu'il fixera à sa convenance.

La cession des droits de propriété de l'exécution des prestations et de leurs résultats au profit du SMECTOM DU PLANTAUREL s'effectue au fur et à mesure de la réalisation des prestations ; en conséquence, s'il le désire, le SMECTOM DU PLANTAUREL pourra s'approprier les prestations, en leur état d'achèvement, si pour une raison quelconque, elle était interrompue avant leur terme ; en contrepartie, le SMECTOM DU PLANTAUREL devra payer le prix correspondant, en fonction de l'état d'avancement des prestations, ce prix étant défini du commun accord

des parties ou, à défaut, par un expert désigné par le Tribunal de grande instance de Bordeaux saisi à la requête de la partie la plus diligente.

Article 11 - Résiliation

Les clauses applicables au présent marché sont celles définies aux CCAG/ PI, aux art. 29 à 36.

Conformément à l'article 20 du CCAG PI, le pouvoir adjudicateur peut de sa propre initiative, ou sur demande du titulaire, procéder à l'arrêt de l'exécution du marché à l'issue de chaque phase. Cela ne donne pas lieu à paiement d'une indemnité.

Dans le cas où une résiliation pour faute du titulaire interviendrait, et conformément à l'article 36 du CCAG applicable, le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de faire procéder l'exécution des prestations par un tiers, aux frais et risques du titulaire.

Dans les conditions posées à l'article 47 du Code des Marchés Publics, le Pouvoir adjudicateur se réservera la possibilité de résilier le présent marché aux torts du titulaire sans mise en demeure préalable et sans attribution d'une quelconque indemnité.

Article 12 – Pénalités de retard

En cas de non respect des délais prescrits, par dérogation à l'article 16 du CCAGPI, et dans la mesure où le retard aura été imputé au titulaire du marché, il sera appliqué une pénalité de retard de 50 EURO TTC par jour calendaire de retard dans la remise des résultats.

Les pénalités sont appliquées sans mise en demeure, sur simple constat du retard. Le nombre de jours de retard est obtenu par différence entre la date effective d'achèvement et la date limite théorique de l'achèvement calculée en prenant en compte d'un part la date de début de la prestation et d'autre part le délai d'exécution fixé à l'article 5.

Article 13 – Dérogations aux documents généraux

L'article « Documents contractuels » déroge à l'article 4-1 du CCAG PI dans la mesure où le mémoire technique du candidat n'a pas valeur contractuelle.

Il est fait dérogation à l'article 4.2.2 du CCAG PI. La notification du marché n'entraîne pas l'envoi au titulaire de l'exemplaire unique permettant la cession ou nantissement du marché. Il appartient au titulaire d'effectuer une demande en ce sens.

L'article 12 « Pénalités » déroge à l'article 14 du CCAG-PI dans la mesure où des pénalités sont appliquées par jour calendaire de retard.

SARL STRATIS
ZI Toulon-Est
18/20 rue Lavoisier - BP 243
83078 TOULON cedex 9
Tél: 0498012626 - Fax: 0498012625
RCS Toulon B 421 [illegible]12 - APE 7311Z

PARTIE III - CONDITIONS TECHNIQUES D'EXÉCUTION DE LA PRESTATION

Article 14 – Description de la prestation

14-1 Présentation générale, contexte

Le **Smectom du Plantaurel** est un syndicat mixte dont les compétences sont la collecte et le traitement des déchets ménagers (déchets ménagers ; collecte des emballages ; collecte au grappin des encombrants ; collecte des déchets verts ; gestion des bornes d'apport volontaire du papier et du verre)

- 200 agents y travaillent au quotidien répartis sur 5 déchèteries, 1 plateforme de compostage, 1 Installation de stockage des déchets non dangereux avec traitement des lixiviats (jus de récupération issus des déchets) et 1 unité de valorisation énergétique du biogaz, et un centre de tri des emballages.
- 50 000 T de déchets sont traités par an.
- Son territoire d'activités s'étend sur l'ensemble du département de l'Ariège, hors Couserans.
- Son siège administratif est à Varilhes (09120).

Le Smectom du Plantaurel exerce son activité sur un territoire variable :

- 230 communes pour la compétence de traitement des déchets
- 110 communes pour la compétence à la fois de collecte et de traitement des déchets

Le Smectom du Plantaurel possède pour l'heure une présence minimaliste sur le web au travers d'une simple page d'attente. **Le Smectom du Plantaurel souhaite voir un site Internet efficace, ambitieux et évolutif remplacer cette présence minimaliste avant la fin de l'année 2015.**

Un prestataire technique gère actuellement le nom de domaine et les boites mail associées au nom de domaine principal, **cette gestion sera maintenue sur ce principe.** Le Smectom communiquera au prestataire retenu pour le marché les coordonnées du gestionnaire technique du nom de domaine pour dialoguer lors de la mise en ligne du site.

14-2 Cibles du site, objectifs internes et externes, tâches à traiter par les cibles

Différentes interviews réalisés avec la plupart des départements du SMECTOM ont permis de définir en amont de cette consultation :

14-2-a Les cibles du futur site

Le Smectom du Plantaurel a identifié par ordre de priorité les cibles suivantes :

- Les habitants permanents et les touristes
- Le personnel SMECTOM et SCIC
- Les professionnels
- Les élus
- Les associations
- La presse
- Les personnels des communes membres du syndicat
- Les enseignants
- Les jeunes
- Des partenaires
- Des services d'état, le Conseil départemental d'Ariège
- Demandeur d'emploi

14-2-b Les objectifs internes et externes

Le Smectom du Plantaurel a identifié ces objectifs internes et externes :

Objectifs internes du site

- **Amélioration de l'image**
  - Donner des informations claires sur le service public, ses missions et moyens mis en œuvre
  - Valoriser la plus-value du statut de service public
  - Meilleure communication auprès des différentes cibles et réactivité
  - Gestion plus moderne de la diffusion d'information
  - Améliorer l'image du syndicat, la moderniser (coller à son époque)
  - Apporter un service supplémentaire au public (nous qui sommes déjà un service public), les déchets concernent le quotidien de tout le monde
  - Pratiquer la transparence (service financé par l'impôt)
  - Dégager une image professionnelle et valorisante
- **Mission « sociologique »**
  - « redorer » la notion de déchet et contribuer à la responsabilisation des citoyens
  - Revaloriser les métiers des déchets et ses travailleurs
  - Faire connaitre les actions de sensibilisation (on ne fait pas que collecter et traiter les déchets)
- **Mener des actions pédagogiques efficaces**
  - Sensibiliser pour augmenter les quantités triées et réduire les déchets
- **Faciliter la communication interne**
  - Diffuser des informations à destination des salariés
  - Permettre à l'amicale du personnel de communiquer sur des informations pratiques et évènementielles
- **Gagner en efficacité**
  - Diminuer le nombre d'appels téléphoniques entrant
  - Economie de temps en communication orale
  - Gain de temps et d'efficacité dans la communication
  - Améliorer la traçabilité interne par un meilleur suivi des demandes
  - Centralisation des informations
  - Dématérialisation des informations
  - Faciliter la prise de contact en direct avec les différents interlocuteurs / services
  - Faciliter l'échange entre le SMECTOM et les utilisateurs et inversement
- **Atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs de flux de déchets** (respect **loi Grenelle)**

Objectifs externes du site

- **Informer**
  - Apporter à l'usager, aux élus, au personnel toutes les informations sur l'activité du syndicat
  - Donner à l'usager les consignes de collecte par flux
  - Assurer une mission de formation et d'information sur les enjeux de l'activité
  - Donner l'organigramme du syndicat
  - Communiquer les délibérations et informations financières
  - Diffuser les appels d'offre et la liste des candidats retenus
  - Informer sur les projets en cours et à venir (ICPE)
  - Proposer des dossiers réglementaires et dossiers d'informations (rapport d'activité)
  - Publier des informations sur le fonctionnement du SMECTOM
  - Communiquer et illustrer les missions du syndicat
  - Retrouver des informations vues sur les stands du syndicat/en lien avec des évènements
  - Connaitre l'actualité du PLP

- Diffuser des informations institutionnelles

- **Faire référence développer l'image**
  - Constitue un point d'information/ressources de références pour les différentes cibles
  - Tenir en éveil la presse
- **Sensibiliser / mener des actions pédagogiques**
  - Présentation du tri (avant/pendant/après) et proposition du guide de tri
  - Présentation du contenu des sacs jaunes et mise en évidence des produits prohibés
  - Valoriser le devenir des produits triés
  - Informer / donner des consignes (informations pratiques / informations institutionnelles)
  - Trouver des astuces / conseils concrets pour réduire les déchets au quotidien
  - Valoriser les actions de réduction concrètes entreprises par différents publics
  - Viser une éducation populaire et une démarche pédagogique
  - Proposer des faq enrichies progressivement dans le temps
- **Faciliter les candidatures**
  - Permettre de répondre à la réponse via formulaire des appels d'offre de petits montants
  - Permettre de faire connaitre les offres d'emplois (et éventuellement de postuler en ligne via formulaire)
- **Faciliter les commandes**
  - Faire des demandes de matériels (composteurs,...)

14-2-c Principales tâches accomplies par les cibles

Nous avons listé de manière simple et sans doute non exhaustive les principales tâches que le site du SMECTOM devra permettre aux cibles d'effectuer de la manière la plus aisée, de manière à avoir comme finalité la satisfaction des utilisateurs :

- Habitants permanents et touristes :
  - Télécharger le guide de tri (existant)
  - Proposer un synoptique du process du centre de tri
  - Connaitre les jours de collecte
  - Demander un enlèvement de grappin
  - Demander un bac, des sacs jaunes
  - Faire une réclamation ou une demande d'information
  - Se sensibiliser/s'informer sur la gestion des déchets
    - Présentation « institutionnelle »
    - Présentation dynamique : « trucs et astuces »
  - Avoir des actualités
  - Savoir quels sont les investissements en cours
  - Savoir comment fonctionnent les installations
- Les associations :
  - Signaler une manifestation et faire une demande d'intervention du Smectom
  - Demander des bacs
- Les entreprises :
  - Signaler un besoin de service et demander un devis au Smectom
  - Demander des bacs
- La presse
  - Avoir des informations sur le fonctionnement des installations
  - Des photos
  - Des actualités sur la structure
- Les services de l'Etat

- Avoir des informations sur le fonctionnement des installations
- Avoir les rapports d'activité des installations
- Leur mettre à disposition des dossiers sur une plateforme d'échange spécifique et sécurisée

- Des partenaires institutionnels
  - Avoir des informations sur le fonctionnement des installations
  - Avoir les rapports d'activité des installations
  - Leur mettre à disposition des dossiers sur une plateforme d'échange spécifique et sécurisée
  - Avoir des données sur la structure pour monter des dossiers techniques
  - Avoir des photos
  - Consulter un centre de ressources documentaires servant de matières à la production d'articles par des tiers (commune,...)
  - Permettre à certains « partenaires » de commander des « productions » comme les carnets de stop pub
- Les entreprises soumissionnaires :
  - Connaitre les appels d'offre et y répondre (marchés publics)
- Le personnel
  - Avoir toutes les actualités RH
  - Connaitre l'actualité et l'agenda du syndicat (ex. Instances paritaires)
- Pour tous en général
  - Connaitre les offres d'emploi / y postuler
  - Découvrir des exemples concrets d'actions menées pour la réduction des déchets
  - Localiser les déchetteries et points de collecte
  - Connaitre les numéros utiles du Smectom

14-3 Détail de la mission

Cf chapitre « 4-2 Décomposition et durée des phases »

14-3-a Fonctionnalités et spécificités du site

Ce chapitre décrit les principales spécificités et fonctionnalités du site pour l'internaute utilisateur comme pour le futur gestionnaire, le SMECTOM.

Gestion des langues de consultation

Le site sera principalement constitué de pages en version française, une version anglaise non miroir et très simplifiée sera également proposée, à termes, sur ce même principe de version allégée, d'autres versions de langue pourront être mises en place.

Système de gestion de contenus

Afin de faciliter la mise en œuvre du site et sa mise à jour, le SMECTOM DU PLANTAUREL attend que son futur site soit élaboré à partir d'un CMS (Content Management System), c'est-à-dire à partir d'une solution de gestion de contenus.

Sans a priori sur le choix de l'outil, ce dernier devra avoir prouvé son bon fonctionnement et son « utilisabilité » dans des conditions d'exploitation similaires et être supporté par une communauté forte de développeurs.

Le choix du SMECTOM DU PLANTAUREL sera guidé vers un CMS fiable, sécurisé et intégrant nativement de nombreuses fonctionnalités. De manière générale, les logiciels utilisés pour le développement du CMS, devront être éprouvés et ne pas être basés sur des langages obsolètes, ou spécifiques.

De préférence, le futur site sera développé à partir de solutions technologiques open-source « non propriétaires » de type Drupal, Wordpress,... ou autres dans leurs versions les plus récentes. Les possibilités d'évolutivité du noyau technique devront être fortes.

Si un candidat est amené à proposer une solution développée par lui-même, il devra l'argumenter tant au plan technique que fonctionnel et démontrer comment le SMECTOM DU PLANTAUREL peut être assuré de la pérennité et de l'évolutivité de l'outil pour les années à venir.

Principales fonctionnalités

Le site disposera de plusieurs **« modules »/fonctionnalités :**

- Gestion de l'arborescence : possibilité de créer/supprimer/déplacer/modifier/cacher des pages, rubriques, sous rubriques et d'associer à ces pages différents modèles de mise en forme
- Gestion de contenu : l'ensemble des pages seront constituées de textes, images, photos, vidéos, fichiers téléchargeables qui pourront être mis en place/modifiés/supprimés/cachés sans prérequis techniques
- Gestion de formulaires : (aisément administrables et modifiables, générant des mails, archivés dans l'administration du site et exportables), ces formulaires devront permettre la collecte de pièce jointe également
    - De collecte d'informations
    - De réservation d'équipements
    - De commande de « produits » (sans paiement en ligne)
    - De satisfaction ou d'enquête
    - Canal de plainte
    - De réponse à des consultations (appels d'offre)
    - Pour les organisateurs de manifestations
- Module FAQ : questions réponses par thèmes + formulaire pour proposer d'autres questions
- Page plan du site : mise à jour automatiquement
- Module « Agenda » permettant d'annoncer les évènements à venir (avec flux RSS)
- Module « Actualités » (avec flux RSS)
- Module « collecte et points de collecte par commune (+ éventuellement adresse) » avec 2 points d'entrée :
    - « recherche par carte » :
        - l'internaute voit par défaut la carte des 230 communes avec géolocalisés les points de collecte et déchèteries, il peut zoomer, se déplacer sur la carte et choisir de filtrer les points affichés (uniquement le verre,...)
        - au clic sur chaque point il obtient les informations associées (adresse, types de déchets collectés, horaires,...)
    - « recherche par saisie/choix du nom de la commune (et éventuellement adresse) » et renvoie vers des pages apportant des informations pratiques

      Ce module permettra de proposer à l'internaute différentes informations liées au lieu qu'il aura déterminé comme, les jours de collecte, la géolocalisation des points de collecte les plus proches (leurs horaires et coordonnées,...).

      Une fois la recherche effectuée (par carte ou par saisie des nom de commune) l'internaute accédera à une page dédiée dans le site web sur le principe d'une page par commune (230 communes) avec les informations spécifiques associées (et des éléments graphiques spécifiques pour les communes qui réalisent leurs propres collectes).

      Les pages profondes correspondant à ce module et présentant les informations associées à chaque commune pourront être affichées « à l'extérieur du site » sur des sites tiers (sites des communes et communautés de commune (sans doute sous forme d'iframe ciblée sur la zone de contenu variable de ces pages)).
- Module « Extranet » pour contenus privatifs (au moins 3 groupes de membres distincts) permettant en fonction du profil de chaque internaute de lui desservir un ou plusieurs contenus en tant que membre d'un ou de plusieurs des groupes suivants (les données associées à chaque membre et leurs droits devront être exportables et importables dans l'outil) :

- Elus
  - Compte rendu
  - Formulaires dédiés
- Salariés
  - Compte rendu
  - Formulaires dédiés
  - Actualités spécifiques
  - Téléchargement journal interne
- Communes et collectivités de commune
  - Ressources (articles + photos)
  - Kits partenaires

- Module « Moteur de recherche interne » prend en compte tous les contenus du site
- Module « Espace presse » : présentation par date/thème de la revue de presse et des principaux articles de presse
- Module d'alerte sur le site : affichage temporaire d'un flash info sur les pages du site en cas de crise et événements importants
- Module « trucs et astuces » : rubrique dédiée + possibilité de tirages aléatoires des trucs et astuces dans un module dédié
- Module de « Jeux en ligne » pour les enfants
- Module « Accès par profils » : permettant de regrouper des liens transversaux à tout le site au sein de pages dont chacune est dédiée à une cible particulière
- Module galerie « photo/vidéos »
- Module de partage social (intégration d'une version gratuite de type Addthis)
- Dispositifs ergonomiques classiques de types « slideshow », caroussels, accordéons classiques
- Page d'accueil : la page d'accueil sera composée de différentes zones de contenus dont certaines reprendront automatiquement des données du site (actualités, agenda,...) et d'autres seront administrées et affichées uniquement sur la page d'accueil

Autres fonctionnalités du CMS

- Editeur Wysiwyg générant du code conforme au standard HTML 5
- Médiathèque, galeries photos, gestion des fichiers
- Import/Export de données
- Sauvegardes automatiques + reprise de sauvegarde facilitée
- Gestion des membres et Extranet de groupe ou de personne
- Droits spécifiques administrateur, éditeur et rédacteur
- « Versioning » des contenus
- Traçabilité des actions effectuées

Options à chiffrer par le prestataire mais non inclus dans le socle de la proposition

- Intégration d'un « module/service web externe pratique et pédagogique de recherche par déchets » (cf http://www.ecogeste.fr/tarification.html). Le SMECTOM prendra en charge l'aspect contractualisation et règlement de la prestation « Ecogeste », le prestataire assurera l'intégration technique du service web.
- Module d'abonnement à la newsletter : gestion de l'inscription/désinscription d'une base de mails d'abonnés (pour l'heure il n'y a pas encore de mailing envisagé)

14-3-b Contraintes techniques

- Le site devra disposer d'un outil de suivi d'audience de type Google Analytics et d'un outil de suivi comme Google Webmaster Tools (mis en place par le prestataire retenu)
- Le CMS et les développements réalisés devront permettre une gestion pertinente de l'url des pages (url sémantiquement correcte), des META title, META description
- Les pages web constituant le site devront :
    - Etre construites en HTML 5 CSS et JS (de préférence jquery)
    - Etre valides quant au code HTML au regard du référentiel produit par le W3C
    - Etre non obsctructive
    - Ne pas utiliser flash et des technologies propriétaires
    - Respecter un plan de balisage sémantique logique (gestion des headings)
    - Etre adaptées aux consultations via smart phone et tablettes selon les principes du Responsive Design
    - Etre adaptées à l'impression grâce à une optimisation spécifique des feuilles de style
    - Respecter au moins 80% de conformité du RGAA 3.0 version A
    - Respecter la séparation stricte entre contenu et mise en forme
    - Etre évolutives en disposant de code commenté et conventionnels
    - Recourir aux microformats de type vcard, hcard, breadcrumb
    - Etre compatibles et correctement affichées sur l'ensemble des navigateurs web modernes (pour Internet Explorer à partir d'Internet Explorer 9)
        - Pour les navigateurs plus anciens un message d'alerte sera affiché aux internautes et leur proposera d'utiliser un navigateur web plus conforme.
- Le temps de chargement des pages devra être optimisé
- Le site web devra se conformer au maximum aux bonnes pratiques du référentiel Opquast
    - Greenit : https://checklists.opquast.com/green-it/
    - Opquast Website : https://checklists.opquast.com/fr/opquast-website/
- Un fichier sitemap.xml devra être accessible et mise à jour automatiquement
- L'internaute pourra revenir sur l'accueil en cliquant sur le logo de n'importe quelle page du site

14-3-c Interface d'administration

- **Fonctionnement général**

Le CMS fonctionnera en langue française pour faciliter l'utilisation par les administrateurs du SMECTOM.
Le CMS disposera d'une documentation expliquant les principes de fonctionnement généraux et indiquant les routines pour les taches les plus classiques
Le CMS permettra la saisie de contenus indépendantes de leurs publications et par ce biais sera adapté aux processus de vérification des contenus avant publication.
Le CMS permettra une administration du site par différents types d'administrateurs disposant de droits spécifiques.
L'ensemble de la connexion au CMS pourra être réalisé de manière sécurisée (https...)

- **Tableau de bord de gestion des publications, validations et mises à jour**

Le webmestre principal disposera d'un tableau visualisant les états des validations en cours et l'état des réactualisations faisant l'objet d'une alerte.

- **Archivage des éléments obsolètes**

Chaque article pourra être archivé manuellement depuis l'interface d'administration. Les articles archivés seront regroupés dans une sous-rubrique « archives » accessibles par les internautes, de manière à ce qu'il soit évident que l'article est dépassé.

14-3-d Mise en place des contenus avant ouverture commerciale

Le prestataire devra évaluer la charge associée à l'implantation des contenus dans le site (contenus rédactionnels et iconographiques) avant l'ouverture commerciale. En termes de volume, même s'il reste délicat à ce stade de quantifier précisément le nombre de pages du site, on peut envisager que le site comporte au moment de sa mise en ligne :

- 50 à 100 pages rédactionnelles classiques
- 10 à 20 éléments de type actualités et agenda
- 1 fiche pour chacune des 230 communes

14-3-e Hébergement du site

Le prestataire devra proposer une solution d'hébergement adaptée à la solution technique (CMS) retenue si nécessaire il proposera une infrastructure disposant d'un environnement de pré-production et d'un environnement de production. L'offre d'hébergement, ces caractéristiques techniques, les procédures de sauvegardes, les taux de disponibilités et garanties seront détaillées dans l'offre du prestataire.

14-4 Personnes Physiques affectées au Projet

Pour le SMECTOM DU PLANTAUREL : un interlocuteur unique pendant la gestion du projet : Isabelle Peyrefitte, Directrice technique adjointe collectes.
Pour la gestion du contenu : un administrateur, un webmaster et des rédacteurs.
Pour le prestataire (noms et fonctions) : **Gary Roméro (chef de mission) - Directeur Conseil**

14-5 Macro planning du projet

Missions	*Echéances*
Initiation consultation	06/07/2015
Date limite de réception des offres	29/07/2015 à midi
Sélection du prestataire	05/08/2015
Initiation projet	03/09/2015
Conception et prototype	30/06/2015
Charte graphique	25/10/2015
Développements front end	15/11/2015
Développements back end	30/12/2015
Mise en place des contenus	15/01/2015
Recette et corrections	25/01/2015
Ouverture commerciale	Avant le 31/01/2015

PARTIE IV RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 15 – Présentation des offres

Le dossier à remettre par les concurrents comprendra au minimum les 5 pièces suivantes :

- A - Justifications à apporter par le candidat et obligation :

- Attestation sur l'honneur telle que prévue aux articles 44 et 45 du code des marchés publics
- Attestation sur l'honneur indiquant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L-341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail

- B- un projet de marché comprenant

- Le présent projet de contrat complété, daté et signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché : ce projet de contrat sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation de sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour les sous-traitants désignés au marché.

- C – Un dossier sous format papier (1 exemplaire) détaillant l'offre du candidat et présentant les références de la société,

En particulier, il devra y être joint :

- Note générale présentant l'agence et les collaborateurs nommément désignés, leurs références récentes (moins de 3 ans) avec documents significatifs à l'appui (les documents papier seront rendus aux candidats non retenus qui en feront la demande). Il est demandé aux candidats de fournir un nombre limité de références (moins de 10), qu'ils jugeront les plus pertinentes sur des prestations du même type (idéalement création de sites internet déclinant une identité institutionnelle et touristique). **Pour chacune, ils mentionneront un contact téléphonique et préciseront le contenu exact de leur intervention sur le projet** (création technique du site internet, création graphique, conception d'un extranet ou d'un module particulier, refonte d'un outil...)
- Note explicative de la méthodologie et du calendrier proposé
- Devis détaillant les postes de dépenses

- D – Le formulaire DC1 (http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

- E - Le formulaire DC2 (http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

Article 16 – Jugement des candidatures

La sélection des candidatures sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux du Code des marchés publics selon les critères suivants : compétences, références, moyens envisagées et planning du projet.

Article 17 – Jugement des offres

Critères de choix :

- Prix **(60%)**
- Méthodologie proposée et moyens affectés à la mission (moyens humains et matériels **(40%)**

(cf. annexe 1 : grille d'analyse des offres)

Seules les offres répondant à l'ensemble des critères obligatoires énoncés dans l'annexe 2 feront l'objet d'une notation par le SMECTOM DU PLANTAUREL, les autres seront de fait rejetées.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis les trois meilleures offres et pourra décider, s'il le souhaite, d'organiser une audition des 3 premiers candidats en complément de l'analyse des candidatures reçues.

Article 18 – Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres seront transmises sous simple enveloppe portant la mention :
Offre pour : Conception, fourniture, hébergement et maintenance d'un site internet – Ne pas ouvrir
Entreprise : .....

Et portant l'adresse suivante :

SMECTOM DU PLANTAUREL
LAS PLANTOS
09120 VARILHES

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent contrat ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessus par Chronopost et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites. La réception des propositions ne pourra pas se faire par mail.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Contact : Séverine PONS (severine.pons@smectom.fr)

Délai de validité des offres
Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

ENGAGEMENT DES PRESTATAIRES

Fait en un seul original
A Toulouse
Le 28 juillet 2015
Lu et Approuvé

Cachet et signature des prestataires
Porter la mention manuscrite *Lu et approuvé*

SARL STRATIS
ZI Toulon-Est
18/20 rue Lavoisier - BP 243
83078 TOULON cedex 9
Tél: 0498012626 - Fax: 0498012625
RCS Toulon B 421455312 - APE 7311Z

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Signature du représentant légal du pouvoir adjudicateur

A .....
Le .....

Annexe 1 : Grille d'analyse des offres

Nom du candidat : STRATIS

Examen des pièces administratives : Dossier recevable O/N
Proposition répondant à l'ensemble des besoins récapitulés à l'annexe 2 : O/N

Analyse de l'offre :

1/Critère Prix*	
Prix de la conception et de la fourniture du site	**/45**
Prix annuel de l'hébergement et de la maintenance	**/15**
Total critère 1	**../60**
2/ Critère « Méthodologie proposée et Qualité de la proposition »	
Qualité de l'offre : compréhension des enjeux et adaptation aux objectifs et enjeux spécifiques au projet, crédibilité globale de la proposition, moyens humains dédiés à la mission	/10
Délais d'exécution (proposition réaliste, rapidité d'exécution de chaque phase, nombre d'itérations autorisés à chaque étape)	/15
Adaptation de l'outil de gestion du site à l'ensemble des besoins exprimés	/15
Total critère 3	**../40**
Note finale (somme des notes sur les trois critères)	**.../100**

SARL STRATIS
ZI Toulon-Est
[illegible]0 rue Lavoisier - BP 243
83078 TOULON cedex 9
[illegible]: 0498012626 - Fax: 0498012625
[illegible] Toulon B 421455312 - APE 73112